

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 décembre 2017

PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES POUR LES ANNÉES 2018 À 2022 - (N° 495)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° 77

présenté par
M. Charles de Courson
à l'amendement n° 31 du Gouvernement

ARTICLE 24

Supprimer l'alinéa 43

EXPOSÉ SOMMAIRE

Supprime l'alinéa qui permettait au préfet la possibilité d'accorder aux communes et aux établissements publics de coopération intercommunale signataires d'un contrat une majoration du taux de subvention pour les opérations bénéficiant de la dotation de soutien à l'investissement local.